La **Stratégie régionale de la Mobilité des Marchandises (SRM/M)** constitue le **cadre de référence** qui **oriente les décisions et les actions** afin de rencontrer les attentes de la vision FAST 2030. La SRM/M se fixe des objectifs de **réduction d’émissions de gaz à effet de serre, de report modal, d’efficience du transport et de (re-)localisation des activités économiques ainsi que de réduction des autres externalités des activités de transport.**

La SRM/M s’articule autour de **groupes de travail thématiques** dont le premier à être lancé est le groupe de travail « Préparer le futur » piloté par Logistics in Wallonia qui encadre le présent appel à projets. Dans ce contexte, 4 types de projets sont éligibles :

* Développement de **concepts originaux** pour valoriser l’image du domaine de la mobilité des marchandises.

Le secteur du « transport et logistique » pâtît de certains handicaps : image de marque insuffisante, manque de visibilité, ancrages trop faibles des opérateurs et retombées en Wallonie. Les projets à soumettre doivent, **contribuer de manière originale** à poursuivre les efforts pour **améliorer l’image** et l’attractivité du secteur et des terrains, **communiquer** sur le secteur « Transport et Logistique » en tant que filière économique proprement dite en y intégrant les enjeux de durabilité, **développer des campagnes** de communication proactive pour favoriser l’intégration de la Wallonie dans les grands réseaux européens de d’infrastructures, mais aussi dans les plans de transport des grands opérateurs.

* Initiatives permettant le déploiement de nouvelles aptitudes.

Le transport de marchandises reste trop mal connu, notamment au regard du peu de données disponibles sur, e.g. la géographie des flux et la nature des biens transportés. Plus généralement, ces données, si elles sont disponibles, ne le sont pas toutes à l’échelle pertinente ni avec le niveau d’homogénéité requis pour en assurer l’exploitation dans le contexte d’une stratégie régionale. Il s’agit pourtant de leviers d’actions essentiels pour améliorer l’accès aux modes de transport tels que le rail ou le fluvial. Les projets doivent viser à **développer des connaissances** permettant de maîtriser ces flux de données et d’information, au travers d’**ateliers**, **de formations,** ou de toute autre activité impliquant des **technologies avancées.**

* Etudes de faisabilité technique, réglementaire ou d’opérationnalisation de nouveaux concepts.

Les projets doivent réaliser ces **études** au regard des innovations nécessaires aux objectifs de la SRM/M pour **comprendre les contraintes** techniques et réglementaires de l’opérationnalisation de nouveaux concepts. Il y a lieu d’**intégrer** dans ces études une mise en perspective avec **le contexte européen** pour éviter d’isoler la Wallonie au niveau technologique. Ces études doivent permettre de **déterminer les exigences** qui pourraient être associées à la mise en place de nouveaux concepts dans le domaine de la mobilité des marchandises. Une fois ces études terminées, elles fourniront des informations cruciales pour déterminer les ajustements, développements ou partenariats nécessaires avant d'être mis en œuvre à grande échelle.

* Tests opérationnels d’un prototype ou d’une solution originale.

Il s’agit de favoriser la **concrétisation** et la mise en œuvre de **prototypes** ou de **solutions originales** qui ont le potentiel de transformer ou d'améliorer la manière dont les marchandises sont transportées, au regard des objectifs de la SRM/M. Ces tests opérationnels permettent de **démontrer la faisabilité pratique** de ces innovations. On entend par solution originale, une solution qui n’est pas ou peu implémentée en Wallonie dans le domaine de la mobilité des marchandises. Il y a lieu d’intégrer dans ces études une mise en perspective avec le **contexte européen** pour éviter d’isoler la Wallonie au niveau technologique.